

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

(EN VIGUEUR A COMPTER DU 08/11/2021)

POUR LES BIENS D'UNE VALEUR DE : 0 € à 50 000 €	5 000 €
POUR LES BIENS D'UNE VALEUR DE : 50 001 € à 100 000 €	7 500 €
POUR LES BIENS D'UNE VALEUR DE : 100 001 € et plus	6 %
POUR LES BIENS EN VIAGER	7,2 %
POUR LES TERRAINS ET FONDS DE COMMERCE	10 %

- Les honoraires d'agence sont à la charge du mandant, sauf stipulations contraires prévues au contrat.
- Dans le cadre de la signature d'un mandat exclusif dit « Success » avec validation de la clause « Confiance » :
 - L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'Agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème ;
 - L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'Agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème ;
 - L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'Agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.
 -
- Dans le cadre de la signature d'un mandat exclusif dit « Success » avec validation de la clause « Fidélité » :
 Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client.
- Dans le cadre de la signature d'un mandat exclusif dit « Success » avec validation de la clause « Win/Win » :
 Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit « Mandat Success ».